

Individuals and Materials in the Greco-Roman Cults of Isis

Agents, Images, and Practices

*Proceedings of the VIth International Conference
of Isis Studies (Erfurt, May 6–8, 2013 – Liège,
September 23–24, 2013)*

VOLUME 1

Edited by

Valentino Gasparini
Richard Veymiers



BRILL

LEIDEN | BOSTON

Contents

VOLUME I

- Preface IX
Vinciane Pirenne-Delforge
Acknowledgments XIV
Participants XVI
List of Plates, Graphs and Tables XVIII
Abbreviations XXXII
- Introduction: Agents, Images, Practices 1
Richard Veymiers

PART I

Priests & Worshippers

- 1 Theorising Religion for the Individual 61
Jörg Rüpke
- 2 Identités religieuses isiaques : pour la définition d'une catégorie
historico-religieuse 74
Giulia Sfameni Gasparro
- 3 What is a Priest of Ēse, of Wusa, and of Isis in the Egyptian and Nubian
World? 108
Joachim Friedrich Quack
- 4 What is an Isiac Priest in the Greek World? 127
Paraskevi Martzavou
- 5 Les prêtres isiaques du monde romain 155
Laurent Bricault
- 6 Isis Names in Graeco-Roman Egypt 198
Willy Clarysse

- 7 Social Agentivity in the Eastern Mediterranean Cult of Isis 221
Jaime Alvar
- 8 *Isiastai Sarapiastai*: Isiac Cult Associations in the Eastern
Mediterranean 248
Ilias Arnaoutoglou

PART 2

Images & Objects

- 9 L'apparence des isiaques : la réalité des stéréotypes littéraires 283
Ludivine Beaurin
- 10 La figure de Pharaon dans la *Mensa isiaca* et ses avatars italiens.
Du temple pharaonique au temple isiaque 322
Marie-Christine Budischovsky
- 11 Du blanc, du noir et de la bigarrure : le jeu des couleurs dans les
représentations d'isiaques 340
Adeline Grand-Clément
- 12 Ministers of Isiac Cults in Roman Wall Painting 366
Eric M. Moormann
- 13 De « Scipion l'Africain » aux « prêtres isiaques » : à propos des portraits
au crâne rasé avec cicatrice(s) 384
François Queyrel & Richard Veymiers
- 14 Mourir en isiaque ? Réflexions sur les portraits de momie de l'Égypte
romaine 413
Gaëlle Tallet
- 15 The Garments of the Devotees of Isis 448
Sabine Albersmeier
- 16 Les dévotes isiaques et les atours de leur déesse 470
Michel Malaise & Richard Veymiers

- 17 Roman Children and the “Horus Lock” between Cult and Image 509
Annika Backe-Dahmen
- 18 Des empereurs aux traits isiaques ? Images et contextes 539
Emmanuelle Rosso

VOLUME 2

PART 3

Rites & Practices

- 19 Archéologie des *Isea* : sur la difficile reconnaissance des pratiques isiaques 571
William Van Andringa
- 20 Material Evidence and the Isiac Cults: Art and Experience in the Sanctuary 584
Molly Swetnam-Burland
- 21 Les préposés au luminaire dans les cultes isiaques 609
Jean-Louis Podvin
- 22 Pèlerinages isiaques 628
Françoise Dunand
- 23 Dreams and Other Divine Communications from the Isiac Gods in the Greek and Latin Epigraphical Record 649
Gil H. Renberg
- 24 Comments on the Egyptian Background of the Priests’ Procession during the *Navigium Isidis* 672
Stefan Pfeiffer
- 25 Jouer, chanter et danser pour Isis 690
Laurent Bricault & Richard Veymiers

26	Les acteurs sur scène. Théâtres et théâtralisation dans les cultes isiaques	714
	<i>Valentino Gasparini</i>	
	Postface	747
	<i>Robert Turcan</i>	
	Bibliography	761
	Index of Literary Sources	924
	Index of Epigraphical and Papyrological Sources	934
	General Index	957
	Plates	985

De « Scipion l'Africain » aux « prêtres isiaques » : à propos des portraits au crâne rasé avec cicatrice(s)

François Queyrel & Richard Veymiers

De nombreuses sources littéraires et iconographiques révèlent que les desservants et les mystes isiaques se distinguaient souvent dans le monde romain par leur crâne rasé¹. Ce *topos* antique a conduit les Modernes à identifier comme des prêtres d'Isis une série de portraits en ronde bosse à l'effigie d'hommes d'âge mûr ayant la tête nue et marquée d'une ou plusieurs cicatrices. En se faisant représenter avec de telles marques corporelles, ces individus auraient ainsi mis en scène un statut religieux dont ils tiraient de toute évidence un certain prestige.

Séduisante, l'hypothèse bénéficie encore aujourd'hui d'une très large audience. Cette identification a-t-elle toutefois véritablement lieu d'être ? Une tête chauve et cicatrisée était-elle forcément pour les Anciens un signe d'appartenance au culte d'Isis ? Ces marques corporelles ne pouvaient-elles pas signifier tout autre chose ? Ces questions soulèvent le problème de la pertinence des critères d'identification traditionnellement retenus dans les études iconographiques modernes. Il convient d'éprouver aujourd'hui cette grille de lecture en épousant une approche historiographique qui fera apparaître comment s'est progressivement construite une hypothèse trop souvent présentée comme acquise.

L'histoire de l'interprétation de ces têtes dégarnies et cicatrisées s'enclenche très tôt, dès le *Cinquecento*, où elles n'étaient pas identifiées comme des prêtres isiaques, mais comme autant de portraits d'un personnage illustre de l'histoire romaine, Scipion l'Africain (235–183 av. J.-C.). Cette iconographie était si célèbre qu'elle a suscité durant trois siècles, du *xvi^e* au *xix^e* s., la création de nombreux portraits à l'antique, qui sont la source de bien des confusions, et dont l'original est peut-être une tête conservée à la Bibliothèque nationale de France.

1 Sur ce *topos* littéraire, cf., entre autres, Egelhaaf-Gaiser 2012b, ainsi que la contribution de L. Beaurin, *supra*, 283–321, dans cet ouvrage. Sur l'iconographie des desservants isiaques dans le monde gréco-romain, cf., entre autres, Stamatopoulou 2008, Swetnam-Burland 2011, ainsi que R. Veymiers, *supra*, 41–43, dans cet ouvrage.

Cette première interprétation, abandonnée à l'aube du xx^e s., mérite cependant considération pour la méthodologie mise en œuvre. Les partisans de l'hypothèse « isiaque » reproduisent en effet une démarche analogue à celle des humanistes qui voulaient y voir « Scipion ». L'examen des prémisses sur lesquelles se fondent ces identifications révèle qu'aucun de ces labels n'est en réalité étayé par la documentation. Le corpus des pseudo-Scipion ou pseudo-isiaques apparaît comme une catégorie historiographique, qui nous éloigne des réalités de l'Antiquité.

1 Production des images par le discours : le « bouclier de Scipion »

Vincenzo Saladino, puis Klaus Fittschen sont revenus récemment sur ces portraits chauves portant une cicatrice en forme de croix identifiés de la Renaissance à la fin du xix^e s. comme Scipion l'Africain². Examinons les éléments qui étaient invoqués à l'appui de cette identification, pour en expliciter les prémisses selon une démarche que Dietrich Boschung a mise en œuvre en étudiant l'interprétation du soi-disant « bouclier de Scipion » conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France³. Ce grand plat en argent du iv^e ou du début du v^e s. a été découvert dans le Rhône, entre Arles et Avignon, en 1656, acheté peu après par Octavio Mey, un marchand soyer et collectionneur de Lyon, et vendu par ses héritiers à Louis xiv à la fin du xvii^e s. C'est à Lyon que Jacob Spon (1647–1685) le vit et proposa, en 1673 pour la première fois, une interprétation de la scène figurée comme « La restitution d'une captive Ibère à sa famille par Scipion l'Africain » après la prise de Carthagène en 210⁴ : la scène représenterait la fameuse « continence de Scipion », tourné, au centre, vers le chef ibère Allucius, auquel serait conduite la jeune princesse figurée à gauche. Le bouclier aurait été fait en 210 pour Scipion qui l'aurait perdu dans le Rhône lors de son retour d'Espagne en Italie. C'est Johann Joachim Winckelmann qui rejeta au xviii^e s. cette explication historique pour y reconnaître un épisode extrait du début de *Illiade*, non pas le moment où Achille doit remettre Briséis à Agamemnon, comme on le pense aujourd'hui⁵, mais celui où il se réconcilie avec Agamemnon lorsque Briséis lui est rendue⁶.

2 Saladino 2003 ; Fittschen 2006, 100–135. Nous remercions le regretté Vincenzo Saladino pour les renseignements obligeamment donnés.

3 Paris, BnF, Monnaies, médailles et antiques, inv. n° 56–344. Cf. Boschung 2010.

4 Spon 1673, 85–187 (gravure *ad* 186) ; Spon 1684, 1–26 (gravure *ad* 1) ; Spon 1685, 152–153 (gravure 152). Sur cet épisode, cf. Liv. xxvi, 50.

5 Hom., *Il.* 1, 326–356. Cf. Aghion & Esposito 2009, 47.

6 Hom., *Il.* xix. Cf. Winckelmann 1783 (1764), 309.

D. Boschung a dégagé les deux prémisses non explicitées du raisonnement qui a conduit à reconnaître Scipion sur le plat. La première est archéologique : le bouclier, trouvé dans le Rhône, a été perdu par Scipion, qui devait traverser le fleuve pour rentrer en Italie. La seconde est iconographique : on reconnaît dans la scène des personnages historiques à certains détails ; Scipion, en 210, avait vingt-cinq ans, l'âge que paraît avoir le personnage central. Un axiome régit cette interprétation : il existe une unité intime entre textes et images antiques.

2 Identification des portraits de Scipion l'Africain

Une logique analogue est à l'œuvre dans l'interprétation des portraits en ronde bosse au crâne rasé et à la cicatrice où l'on reconnaissait le même Scipion, très apprécié à la Renaissance, comme l'atteste, entre autres, la série de tapisseries de l'*Histoire de Scipion* sur des cartons de Jules Romain⁷. Jean Lefebvre (Faber) (1574–1629) avait avancé cette identification en 1606 dans son commentaire d'une tête sculptée de l'édition augmentée, publiée à Anvers en 1598 par Théodore Galle, des *Imagines illustrium* de la bibliothèque de Fulvio Orsini (Fulvius Ursinus)⁸, le célèbre humaniste au service des Farnèse :

« Le portrait de P. Cornelius Scipion l'Africain, a été fait en pierre de couleur noire et très dure qui rappelle la silice ; il a été trouvé il y a déjà longtemps à Liternum, une place forte de Campanie, où on lit que Scipion avait lui-même une villa et où il mourut en exil. Il est figuré dans un âge avancé, cheveux et barbe rasés, si bien qu'il est en accord avec ce passage de Pline, livre 7, chapitre 59 : 'L'Africain fut le premier de tous à se raser chaque jour, etc.' Tite-Live dans le livre 38 écrit qu'il a vu à Liternum une statue de l'Africain ... »⁹.

En commentant ce monument, Faber donne les renseignements qui sont attendus dans un catalogue : la matière est une pierre dure de couleur noire et le lieu de découverte, Liternum, est précisé, sans la date, puisqu'il s'agit d'une ancienne trouvaille (*olim*). L'estampe intégrée dans la seconde édition de Théodore Galle (Gallaeus) en 1606, complète l'information en figurant la tête

⁷ Jestaz & Bacou 1978.

⁸ Galle 1598, pl. 48.

⁹ Faber 1606, 28–30 (passage à la p. 28). Cf. aussi la traduction française du commentaire de Faber par Baudelot de Dairval 1710, 41–42, n° 56.

de trois-quarts droit, mais il est probable que la gravure (fig. 13.1) inverse la vue réelle en la présentant en miroir¹⁰. La légende l'identifie à un portrait de « P. Cornelius Scipio Africanus » en précisant qu'il est en marbre et conservé chez le duc d'Acquasparta.

La méthode d'identification de Faber est fondée sur des prémisses d'ordre archéologique et iconographique, semblables à celles mises en œuvre pour le « bouclier d'Achille ». D'une part, la provenance, Liternum, met en rapport l'identification à Scipion avec le lieu où il possédait une villa. C'est là qu'il est mort, d'après les sources littéraires antiques, et qu'une statue le représentait. Sur la foi de Faber, Winckelmann écrivit ainsi que la tête « a été trouvée dans les ruines de la villa de Scipion le premier Africain à Liternum »¹¹. L'argument iconographique, d'autre part, est aussi tiré des textes antiques : Scipion l'Africain aurait été le premier à se raser chaque jour à Rome ; c'est, selon Faber, ce que nous apprendrait Pline¹².

Dans la première édition de Théodore Galle en 1598, l'estampe avait été publiée sans commentaire, mais avec la même légende¹³. L'identification est donc antérieure au commentaire de Faber en 1606. Cette tête, présentée dans le recueil dans son état antique, sans le buste moderne, était conservée à la fin du XVI^e s. dans le palais Cesi du Borgo à Rome, qui abritait la collection de Federico Cesi (1562–1630), premier duc d'Acquasparta à partir de 1588¹⁴. Elle était exposée dans la galerie du palais romain à l'intérieur de la niche centrale qui faisait face à la fenêtre : le buste de Scipion l'Africain, cet homme illustre de la République, était ainsi à la place d'honneur, entre les portraits de Jules César et de Septime Sévère.

Selon V. Saladino¹⁵, cette tête correspondrait au *Scipion Rospigliosi*, conservé de nos jours au palais Rospigliosi à Rome¹⁶ (fig. 13.2a–b). Ayant d'abord appartenu à la collection du cardinal Nicolo Ridolfi (1501–1550), elle aurait déjà été signalée en 1529 sous le nom de Scipion, lorsque le roi de France François 1^{er} avait tenté en vain de l'acquérir. Son frère, Lorenzo Ridolfi, l'aurait ensuite cédée peu avant 1550 au cardinal Federico Cesi (1500–1565). Kl. Fittschen l'a d'ailleurs reconnue sur un dessin d'Alfonso Chacón (c. 1540–1599), daté entre

10 Galle 1606 (1598), pl. 49. Pour une reproduction inversée en miroir, cf. Queyrel 2016, 75, fig. 53.

11 Winckelmann 2005 (1764), 533.

12 Plin., *Nat.* VII, 59, qui fait en réalité référence à son petit-fils adoptif, Scipion Émilien, dit le « Second Africain » (c. 185–129 av. J.-C.).

13 Cf. *supra*, n. 8.

14 Palma Venetucci 1993, 51, fig. 4, 52, fig. 5–6, et 53–54.

15 Saladino 2003, 88, 91, n. 38. Cf. aussi Fittschen 2006, 102, n. 4–5.

16 Rome, Palais Rospigliosi. Cf. Saladino 2003, 86, fig. 1–2, et 88 ; Fittschen 2006, 100–106, pl. 13.1 et 15.1–2.

1570 et 1586 : on y voit la tête, désignée comme *Scipione* et placée sur un buste drapé (fig. 13.3), telle qu'elle était exposée chez le cardinal Pierdonato Cesi (1521–1586, cardinal en 1570), qui avait acheté le palais Cesi en 1565, avant que le duc d'Acquasparta, de la même famille Cesi, en devienne le propriétaire¹⁷.

On connaissait, au milieu du XVI^e s., d'autres Scipion l'Africain dans les collections romaines ; en 1562, Ulisse Aldrovandi en mentionne cinq¹⁸, dont l'un (le n° 1) est identifiable, selon V. Saladino suivi par Kl. Fittschen, au *Scipion Rospigliosi* :

1. Collection du cardinal Federico Cesi.
2. Collection Giacomo Jacovacci.
3. Collection Quinzio de' Rustici, neveu du cardinal Andrea della Valle (1463–1534).
4. Collection Del Buffalo.
5. Collection Lorenzo Ridolfi.

Aucune cicatrice n'est signalée sur ces têtes, mais, sur le dessin d'Alfonso Chacón, elle apparaît clairement sur le côté gauche du crâne. Force est de constater qu'au XVI^e s. la cicatrice n'avait pas encore été considérée comme une marque individuelle de Scipion l'Africain. Les portraits dits de Scipion sont, dans les commentaires publiés, alors uniquement identifiés d'après leur calvitie, qui était le trait discriminant.

3 Les cicatrices de Scipion : Visconti

Il faut attendre Ennio Quirino Visconti, en 1817, pour que la cicatrice soit présentée, après Winckelmann, comme un argument supplémentaire à l'appui de l'identification comme Scipion, en recourant à un texte antique précis que n'invoquait pas l'éminent antiquaire allemand¹⁹. Cet argument se fonde sur une troisième prémisse qui suppose une unité entre textes et monuments : les œuvres d'art antiques illustrent les informations transmises par les auteurs anciens. On trouve la force de cet axiome dans un argument d'ordre historique avancé par Visconti : la cicatrice en forme de croix visible sur le crâne de ces têtes témoignerait des blessures reçues par Scipion l'Africain lors de la bataille du Tessin contre Hannibal en 218 :

17 Pesaro, Biblioteca Oliveriana, ms. 59, fol. 48 (*Le Antichità Romane*). Avec l'inscription suivante au-dessus du dessin : *Cornelii Scipionis Africani effigies ex marmorea statua basaltis quae est apud ill.mum / cardinalem Caesium Romae*. Cf. Fittschen 2006, 104, n. 17, pl. 13.2.

18 Aldrovandi 1562, 134, 184, 215, 289 et 294.

19 Winckelmann 1783 (1764), 306–308.

« Winckelmann est le premier qui ait aperçu cette marque caractéristique qui distinguoit les portraits de Scipion. Il en tire un argument en faveur de ceux qui regardent ces portraits comme appartenants à Scipion l'ancien, que l'histoire nous apprend avoir été blessé à la bataille du Tésin ; et, pour certifier ce fait, il cite Polybe »²⁰.

Notant que Polybe ne nous apprend rien sur ce point, Visconti invoque une autre source : au dire de Servius, le commentateur de Virgile, en sauvant son père à cette bataille, Scipion l'Africain aurait reçu jusqu'à vingt-sept blessures²¹.

4 Critiques de l'identification traditionnelle : Bernoulli

Johann Jakob Bernoulli révoqua en doute cette identification traditionnelle, sans diverger toutefois des humanistes dans le recours aux textes antiques²². Il commence par résumer la vie de Scipion l'Africain, très souvent mentionné par les auteurs anciens, et notamment Plutarque, qui la met en parallèle avec celle d'Épaminondas. Vainqueur de Carthage à l'issue de la deuxième guerre punique, Scipion meurt dans sa propriété de Liternum à l'âge de 52 ans. La critique de Bernoulli²³ s'exerce sur des points précis, selon un raisonnement fondé sur l'examen des sources. Il relève que le fait de se raser chaque jour ne signifie nullement que Scipion était chauve, car il se rasait évidemment la barbe, et non les cheveux²⁴. Si Servius est le seul à affirmer que Scipion reçut vingt-sept blessures, aucun texte antique ne lui attribue de cicatrice²⁵, et les portraits sculptés n'en présentent jamais plus de deux²⁶ : une première en forme de croix sur la droite à l'avant du crâne, et une seconde, verticale, sur le front dans l'axe du visage.

D'autres objections se fondent sur la vraisemblance. Il paraît difficile à Bernoulli de supposer que, pour sculpter le portrait du *Scipion Rospigliosi*, on ait utilisé au début du 11^e s. av. J.-C. une pierre aussi rare que ce qu'on croyait

20 Visconti 1817, 35.

21 Serv., *A.* x, 800 : « Alors que Scipion l'Africain était âgé d'à peine 17 ans, il défendit son père dans la bataille ; transpercé de vingt-sept blessures, il ne céda pas » (*nam Scipio Africanus, cum esset annorum vix decem et septem patrem suum defendit in bello ; nec cessit nisi viginti septem confossus vulneribus*). Cf. Visconti 1817, 35–36.

22 Bernoulli 1875 ; Bernoulli 1882, 32–60.

23 Bernoulli 1882, 47–60 (« Kritik ihrer Bezeichnung »).

24 Bernoulli 1882, 53.

25 Bernoulli 1882, 52.

26 Bernoulli 1882, 54–55.

être du basalte²⁷. Comme l'a supposé aussi Kl. Fittschen²⁸, Faber (ou sa source) a très probablement inventé le lieu de provenance du *Scipion Rospigliosi*, en raison de l'identification admise à son époque, pour le mettre en rapport avec le lieu où Scipion était mort.

5 Une tête antique et sa réception : le *Scipion BnF*

U. Aldrovandi décrit ainsi le portrait qu'il avait vu au milieu du xvi^e s. chez Lorenzo Ridolfi (le n° 5 de notre liste) :

« Ve n'è una di Scipione Aphricano col busto vestito, et abbottonato su la spalla : Questa testa è cosa rarissima, e così vagamente fatta d'una rara selice, che come un specchio, risplende ; che è tanto degna d'essere mirata da ogni gentile spirito, quanto i fatti di questo eccellente cavalliero furono singolari e meravigliosi ; E questa testa, calva, et ha la veste ornata d'oro ; e sta sopra una base de la medesima selice »²⁹.

Selon V. Saladino, cette tête est celle qui se trouve aujourd'hui au Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France (d'où son appellation de *Scipion BnF*) ; elle est grandeur nature (fig. 13.4a–e), alors que la tête du *Scipion Rospigliosi* (fig. 13.2a–b) est plus grande que nature, atteignant en hauteur avec le cou 32,5 cm, une mesure prise sur un tirage en bronze, car l'original est inaccessible.

Voici la notice complète de la tête du *Scipion BnF* que nous avons pu examiner dans les meilleures conditions³⁰ :

Paris, BnF, Département des monnaies, médailles et antiques, inv. n° 57–15 (acquisition de 1840 via un érudit local de Rambouillet, Auguste Moutié).

Grauwacke. H. totale 23,5 cm ; H. tête 21,5 cm ; L. 17 cm ; ép. 20 cm. L. visage 16 cm ; L. interne des yeux 3,5 cm ; L. externe des yeux 9,3 cm ; L. bouche 5,4 cm.

27 Bernoulli 1882, 48.

28 Fittschen 2006, 112–113.

29 Aldrovandi 1562, 294.

30 Tous nos remerciements vont à Michel Amandry, alors directeur du Département des monnaies, médailles et antiques, et à Mathilde Avisseau-Broustet, conservatrice des antiques, pour les excellentes conditions de travail offertes lors de cette étude qui s'inscrit dans la préparation du catalogue des sculptures du Département.

Nez et lobes des oreilles en grande partie emportés ; épaufrures sur les sourcils, la pommette gauche et les lèvres. Brisé au haut du cou à l'avant et sur le haut de la nuque à l'arrière. Restauration en plâtre coloré d'une partie du cou.

Tête d'homme chauve, le front marqué de trois rides, aux pommettes saillantes, aux lèvres minces encadrée de deux grandes rides. Deux cicatrices, l'une verticale au milieu du front, l'autre en forme d'X sur le crâne au-dessus de la tempe droite.

Cf. Chabouillet 1858, 577–578, n° 3290 ; Duruy 1879, 643, n. 2 ; Bernoulli 1882, 40–41, n° 20, 45 et 47 ; Babelon 1900, 253, n° 4674 ; Dennison 1905, 15, n° 10 ; Babelon 1924, 5, n° 15 ; Lilliebjörn 1933, 65, n° 13 ; Babelon 1941a ; Babelon 1941b, fig. 1–2, pl. VII ; Janssen 1943 ; Adriani 1970, 79, pl. 37.4 ; Fittschen 1977, 68, n. 4, doc. 20 ; Belli Pasqua 1995, 47–48, 77, n° 16, pl. XIX ; Saladino 2003, 89, fig. 5–6, 90–91, n. 56 ; Fittschen 2006, 107–109, n. 32, et 134, F 11, pl. 19.1–2 ; Gentili 2013, 118 et 258, n° 34 ; Queyrel 2016, 24, 75 et 336, pl. 10.

Ce portrait, jadis monté sur un buste drapé doré, était célèbre au milieu du XVI^e s., car, à la mort de Cosme 1^{er} de Toscane en 1574, deux bustes en bronze, qui en sont des variantes³¹ (fig. 13.5–13.6), ornaient à Florence sa chambre à coucher avec la statue de l'*Arringatore*, alors identifié comme Scipion Émilien, le second Africain. À en croire V. Saladino³², l'un de ces portraits en bronze dériverait du *Scipion BnF* et l'autre s'en inspirerait moins étroitement. De son côté, Kl. Fittschen les désigne tous deux comme des copies du *Scipion BnF*³³. En fait, leurs dimensions sont un peu plus importantes (H. tête 23,5 cm) que celles de l'original (H. tête 21,5 cm) et la forme en bourrelet des paupières supérieures les distingue aussi de la tête antique, où les paupières sont à arêtes vives.

Kl. Fittschen a supposé qu'un moulage en plâtre (fig. 13.7), ayant appartenu au peintre néo-classique Mengs (1728–1779), aurait été pris sur l'original, restituant l'état de la tête avant ses mutilations. Ses dimensions un peu plus grandes (H. tête 23,5 cm ; L. interne des yeux 3,9 cm ; L. externe des yeux 10 cm) l'en distinguent toutefois, de même que le dessin des paupières³⁴ : ce moulage

31 Florence, Musée national du Bargello, inv. n° 137 et 125. Cf. Saladino 2003, 515, n° 41–42, 2 fig. ; Fittschen 2006, 109–110, 126, B 1–2, pl. 3–4.

32 Saladino 2003, 90.

33 Fittschen 2006, 109.

34 Dresde, Staatliche Kunstsammlungen Dresden, Skulpturensammlung, inv. n° ASN 2097. Cf. Fittschen 2006, 108, n. 35, pl. 19.3–4 ; Kiderlen 2006, 271 et 396, n° 180 ; Queyrel 2016, 75–76 et 341–342, fig. 54. Moritz Kiderlen nous a très obligeamment communiqué des photographies de ce moulage.

a été fait sur un tirage en bronze qui présentait les mêmes caractéristiques que les deux têtes de Florence. On ne peut donc affirmer, avec Kl. Fittschen, que l'original, le *Scipion BnF*, était encore à Rome dans la 2^e moitié du XVIII^e s., puisque le moulage n'en est pas directement issu. Rien ne prouve que l'original ait été emporté en France au moment du Directoire en 1798.

Anatole Chabouillet évoque, en 1858, dans son catalogue du Cabinet des médailles, l'histoire récente du portrait :

« Ce précieux monument fut découvert il y a quelques années par M. Moutié dans une auberge de Rambouillet, où il servait de contre-poids à un tourne-broche. On ne s'étonnera donc pas de voir les cruelles mutilations qu'il a subies dans cette place si mal choisie. Le Cabinet des Médailles et Antiques doit la possession de ce buste à M. Moutié, qui consentit à le céder en 1840, en échange de quelques médailles doubles de peu de valeur »³⁵.

Ce « M. Moutié » n'est autre qu'Auguste Moutié (1812–1886), fondateur de la Société Archéologique de Rambouillet en 1836³⁶. Si l'on suit les conclusions de l'étude de V. Saladino, il subsiste toutefois une zone d'ombre assez importante dans l'histoire de cette tête entre le milieu du XVI^e s. et la 1^{re} moitié du XIX^e s. V. Saladino³⁷ a tenté d'expliquer qu'on en perde toute trace à Rome au milieu du XVI^e s. en envisageant la possibilité de son arrivée en France, à un moment où plusieurs collections y étaient transférées, comme celle du cardinal Charles de Lorraine, célèbre pour ses livres, mais aussi pour ses antiques³⁸.

Il convient toutefois de revenir sur l'identification de la tête qu'U. Aldrovandi avait vue en 1550 *in casa del R. di Cesis, in bor. presso à S. Piero* :

« Dirimpetto alla finestra, si vede un luogo da sedere, fatto à colonne con tre nicchi, tutto di varie opere lavorato, e nel suo mezo si vede una testa di Scipone Africano di paragone con tutto il petto »³⁹.

Le dessin d'Alfonso Chacón (fig. 13.3) pourrait figurer en effet le *Scipion BnF* plutôt que le *Scipion Rospigliosi*, si l'on fait abstraction de l'indication de la cicatrice sur la partie gauche du crâne, alors qu'elle est marquée sur ces deux

35 Chabouillet 1858, 578.

36 Dion 1887–1888 ; Héron de Villefosse 1888.

37 Saladino 2003, 88, 90.

38 Wardropper 1991 ; Maffre, Hermant & Conihout 2013.

39 Aldrovandi 1562, 134.

têtes à droite. Le modelé sensible des chairs et des lèvres, ainsi que la rondeur du visage, se retrouvent sur le *Scipion BnF*, alors que le *Scipion Rospigliosi* a des traits presque taillés à coups de serpe. Le *Scipion BnF* aurait donc accompagné le *Scipion Rospigliosi* dans le palais Cesi, après avoir appartenu, lui aussi, au cardinal Nicolo Ridolfi, mort au tout début de l'année 1550.

La facture du *Scipion BnF* est différente de celle du *Scipion Rospigliosi*, même s'ils sont chacun sculptés en *grauwacke*, une pierre égyptienne extraite d'une carrière du Ouadi Hammamat, sur la route de Coptos vers la mer Rouge ; cette roche est souvent confondue avec le basalte, alors qu'elle n'est pas d'origine volcanique, mais sédimentaire⁴⁰. La matière met en rapport les deux têtes avec l'Égypte, mais pas nécessairement avec le culte d'Isis, comme on le verra par la suite. Le modelé du *Scipion BnF* est souple, les paupières sont à arêtes vives, alors que le *Scipion Rospigliosi* a des traits plus durs, avec des yeux ourlés de paupières en bourrelets. Ces différences ne sont pas dues à la matière employée : pour la netteté des contours de l'œil et la souplesse du modelé, le *Scipion BnF* se rapproche par exemple de la « tête verte » de Berlin, ainsi désignée d'après la couleur de la pierre⁴¹.

Un détail technique pourrait nous renseigner sur la présentation de la tête parisienne : la cassure à l'arrière monte assez haut sur la nuque, si bien qu'il est possible que la tête vienne d'une statue munie d'un pilier dorsal. La comparaison avec une tête⁴² de Berlin plus petite que nature, également en *grauwacke* (fig. 13.8), montre que le pilier aurait pu s'interrompre juste sous la cassure de la tête parisienne (fig. 13.4d). La forme du crâne la rapproche aussi des têtes égyptiennes dotées d'un bourrelet proéminent pour la nuque, qui doit sa forme renflée à la présence d'un pilier dorsal, mais qu'on ne retrouve pas sur le *Scipion Rospigliosi*⁴³ (fig. 13.2b). Les portraits privés de dignitaires masculins égyptiens, dotés d'un pilier dorsal, connaissent toujours une très grande vogue au début de l'époque lagide, et se maintiennent sporadiquement à l'époque impériale⁴⁴ ; ces têtes au crâne rasé se signalent par des marques individuelles, dont certaines sont pathologiques, comme les fistules pré-auriculaires qu'on a proposé

40 Belli Pasqua 1995, 25–34.

41 Berlin, Staatliche Museen zu Berlin, Ägyptisches Museum, inv. n° 12500. H. totale 23 cm. Cf., entre autres, Drerup 1950, 6–7, pl. 1 ; Bothmer 1960, 164–166, n° 127, pl. 117–119, fig. 317–319 ; Wood 1987, 135, fig. 11–12 ; Conticello 1988, 246 et 248, fig. 10–12 ; Schoske & Wildung 1989, 162–163, n° 43 ; Philipp 2004 ; La Rocca, Parisi Presicce & Lo Monaco 2011, 139, n° 2.3.

42 Berlin, Staatliche Museen zu Berlin, Ägyptisches Museum, inv. n° 255. Cf., entre autres, Priese 1991, 191–192, n° 114 ; Chauveau 1998, 190, n° 138 ; Kaiser 1999, 255, pl. 38e.

43 Belli Pasqua 1995, 47.

44 Cf., par exemple, Bianchi 1978 ; Baines 2004 ; Zivie-Coche 2004. On consultera également à ce titre les thèses récentes d'Ashour 2007 et Warda 2012.

de reconnaître sur la « tête verte » de Berlin⁴⁵. La restitution du *Scipion BnF* en statue-pilier amène à le considérer sous un jour nouveau : s'il a été produit en Égypte, il ne témoigne nullement, comme on l'a généralement admis⁴⁶, de l'influence exercée par le portrait égyptien sur le portrait tardo-républicain.

Faut-il le dater du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., à l'instar d'Adriani⁴⁷ ou de la 1^{re} moitié du même siècle, en suivant Kl. Fittschen⁴⁸ ? L'analyse stylistique sur laquelle reposent ces datations est fondée sur le présupposé que le *Scipion BnF* s'inscrit dans l'iconographie romaine de la fin de la République, alors qu'il a toute chance d'appartenir à une statue-pilier égyptienne.

L'emploi de la *grauwacke* avait amené Roberta Belli Pasqua à rejeter une datation à l'époque hellénistique, cette pierre étant, selon elle, rarement employée sous les Lagides pour les portraits privés⁴⁹. On peut toutefois remarquer que la petite tête de Berlin (fig. 13.8) semble également dater de cette époque. Quant à la « tête verte » de Berlin, elle est aujourd'hui datée de l'époque perse, du 5^e s. av. J.-C.⁵⁰. Le poli de la tête parisienne s'en rapproche ; s'il est vrai que cette finition disparaît au cours de l'époque ptolémaïque⁵¹, le portrait parisien ne peut être d'époque impériale. Le parallèle pour la découpe des paupières avec la petite tête Gulbenkian⁵², datée par l'épigraphie de la fin du 111^e s. av. J.-C., peut amener à proposer avec beaucoup de prudence une datation proche, ce qui nous ramènerait fortuitement à l'époque des hauts faits de Scipion durant la seconde guerre punique, sans que cela ait la moindre incidence sur l'identification. Il est tout à fait possible qu'on ait importé dans la Rome impériale un portrait à pilier dorsal sculpté en Égypte à date plus ancienne⁵³.

Quant aux cicatrices que présente la tête, sont-elles véritablement antiques ? Il est possible qu'elles aient été ajoutées à l'époque moderne pour imiter un

45 Philipp 2004, 288, 304, n. 42.

46 Babelon 1941a ; Babelon 1941b, 128 ; Bothmer 1960, 166 ; Adriani 1970, 100–103 ; Bothmer 1988.

47 Adriani 1970, 79, n. 25, et 106.

48 Fittschen 2006, 119.

49 Belli Pasqua 1995, 47.

50 Philipp 2004, *contra* Bothmer 1960, 164–166, qui avançait une datation vers 100–50, et Conticello 1988, 248, qui la plaçait au début de l'époque hellénistique.

51 Bothmer 1988, 62–63.

52 Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, inv. n° 46. H. 9,5 cm. Cf. Bothmer 1960, 136–138, n° 107, pl. 99, fig. 264–266 ; Adriani 1970, 102, n. 140, et 103, pl. 51.4 ; Bothmer 1988, 57, fig. 13, et 62.

53 Cf., par exemple, une statue fragmentaire d'époque ptolémaïque réutilisée à l'époque impériale dans *Iseum Campense* (Rome, Museo Nazionale Romano – Palazzo Altemps, inv. n° 362623) : Lembke 1994a, 236, n° 31, pl. 41.3–4 ; Arslan 1997, 390, n° v.7 ; Walker & Higgs 2000, 250, n° IV.24 ; Manera & Mazza 2001, 46–47, n° 5 ; De Angelis d'Ossat 2002, 276.

portrait dit de Scipion. L'explication ne tient toutefois pas si l'on reconnaît dans le *Scipion BnF* l'original copié et réinterprété ensuite pour produire des images de l'Africain. Il faudrait alors voir dans les cicatrices une caractéristique individuelle du modèle qui a été à l'origine des nombreuses reprises romaines modernes, vu la célébrité de Scipion au XVI^e s. On connaît d'autres sculptures égyptiennes à pilier dorsal, généralement datées du 1^{er} s. av. J.-C., dont la tête chevelue est marquée d'une ou plusieurs cicatrices frontales (fig. 13.9)⁵⁴. Ces scarifications, qui ne sont pas cruciformes, ne sont pas mises en rapport par les spécialistes avec le culte d'Isis⁵⁵. L'explication des deux cicatrices du *Scipion BnF* nous paraît être de même nature : ce sont des marques individuelles qui n'ont pas plus de valeur religieuse que la verrue portée par la « tête verte » de Boston⁵⁶.

- 54 Fittschen 1977, 68–69, n. 4, n° 33, doc. a-c, en signale trois exemplaires (*contra* Dasen 2007, 20–21, pour qui les portraits d'époque républicaine étaient, à une exception près [notre n° 1], dépourvus de cicatrices) : 1/ Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. n° 3204 : tête appartenant à une statue à pilier dorsal en basalte. Trouvée par A. Mariette à Tanis. Datée des années 80–50 av. J.-C. (Bothmer). Cf. Drerup 1950, 17, pl. 9b ; Bothmer 1960, 170–172, n° 131, pl. 122, fig. 327–328 ; Grimm & Wildung 1978, n° 129 ; Renaut 2004, pl. LIX, fig. 4 ; Dasen 2007, 21, n. 21, fig. 2 ; Stanwick 2010, 309–310, n° 1. 2/ Le Caire, Musée égyptien, CG n° 697 – JE 38310 : statue à pilier dorsal en « basalte ». Trouvée à Alexandrie (Kôm el-Dikka). Datée des années 50–30 av. J.-C. (Cafici). Cf. Drerup 1950, 19–20, pl. 13 ; Grimm & Johannes 1975, 3 et 19, n° 16, pl. 22–25 ; Jansen-Winkel 1998 ; Chauveau 1998, 173, n° 120 ; Kaiser 1999, 253, pl. 35i ; Savvopoulos & Bianchi 2012, 18, fig. 4 ; Cafici 2013, 3/ Rome, Museo Barracco, Sala 111, inv. n° 31 (d'où son surnom de « César Barracco ») : tête appartenant à une statue à pilier dorsal en diorite. Prétendument trouvée dans le Delta du Nil. Datée du 3^e quart du 1^{er} s. av. J.-C. (Fittschen, Zanker & Cain). Cf. Drerup 1950, 17–18, pl. 10 ; Careddu 1985, 36–38, n° 42, fig. 42a–c ; Fittschen, Zanker & Cain 2010, 10–14, n° 8, pl. 11 ; La Rocca, Parisi Presicce & Lo Monaco 2011, 256, n° 4.3. Ces statues sont également mentionnées par Fittschen, Zanker & Cain 2010, 14, n. 23, qui signalent, en outre, une statue virile au front cicatrisé, réalisée en « basalte », mais dénuée de pilier dorsal, au Museo Torlonia de Rome (inv. n° 346) ; cf. Belli Pasqua 1995, 133, n° 6, fig. 21.
- 55 La statue alexandrine, conservée au Caire (cf. *supra*, n. 54, doc. 2), est communément présentée comme celle d'un prêtre de Thot, un dénommé « Hor, fils de Hor » (cf. Jansen-Winkel 1998, 234 ; Cafici 2013, 561–562, n. 3, qui notent qu'il s'agit toutefois d'une supposition tirée de l'invocation hiéroglyphique à Thot subsistant sur le pilier dorsal). Quant à la tête, connue sous le nom du « César Barracco » (cf. *supra*, n. 54, doc. 3), elle se distingue par un bandeau marqué d'une étoile à huit rayons, que l'on rattache souvent – et sans doute abusivement – au culte de Sarapis (cf., notamment, Goette 1989c, et la contribution de G. Tallet, *infra*, 431–433, dans cet ouvrage).
- 56 Boston, Museum of Fine Arts, inv. n° 04.1749. H. 10,5 cm. Cf. Bothmer 1960, 138–140, n° 108, pl. 100–101, fig. 267–269 et 272 ; Wood 1987, 137, fig. 14–15 ; Bothmer 1988, 57, fig. 14, et 62 ; Bianchi & Fazzini 1988, 140, n° 45, pl. x ; Schoske & Wildung 1989, 160–161, n° 42 ; Kaiser 1999, 255, pl. 38c.

6 L'invention des Scipion l'Africain modernes

Le grand succès qu'a connu la légende de Scipion a entraîné, du XVI^e au XVIII^e s., la création de très nombreuses répliques, variantes et réductions, qui ne présentent pas toutes des cicatrices⁵⁷. Il est toutefois difficile de savoir si les têtes qui ont disparu font partie de ces œuvres modernes : par exemple, une tête en basalte dite de « Scipion l'Africain », aujourd'hui perdue, est mentionnée à Lyon dans le cabinet des Jésuites au Collège de la Trinité, favorisé par le Père de la Chaise, devenu confesseur de Louis XIV⁵⁸. Le goût pour ces portraits dits de Scipion est en tout cas bien connu au XVIII^e s. chez les antiquaires⁵⁹ : une tête⁶⁰ en bronze au crâne chauve, qui est un pastiche de cette époque, a été offerte en 1735 à Louis XV par son chapelain l'abbé Fauvel (mort en 1742), à propos duquel Bernard de Montfaucon écrit :

« M. l'abbé Fauvel, mon ami, très-habile antiquaire, & qui enrichit tous les jours son cabinet de tout ce qu'il trouve à acheter »⁶¹.

J. J. Bernoulli recensait quarante portraits plastiques de ce type⁶². Ce n'est guère le lieu de reprendre en détail la typologie établie en 2006 par Kl. Fittschen, qui a distingué deux principaux « types » de Scipion, dont les têtes de séries, antiques selon lui, seraient le *Scipion Rospigliosi* (fig. 13.2a–b) et le *Scipion BnF* (fig. 13.4a–e)⁶³. Le rapport entre le *Scipion BnF* et les portraits qu'il rattache à son type est moins direct qu'il ne le pense ; il faut supposer un intermédiaire, vraisemblablement une fonte en bronze moderne, comme nous l'avons vu pour le moulage de Dresde (fig. 13.7). La typologie de Kl. Fittschen prête aussi le flan à

57 Par exemple, une tête moderne au Musée Saint-Raymond à Toulouse, inv. n° RA 85 = 30.141 : L. E. Baumer, in Campagnolo *et al.* 2013, 61, n° 20, avec fig., où elle est désignée comme « tête d'isiaque' (Scipion l'Africain) d'après l'antique ». Ou encore une fonte moderne en bronze tirée du Scipion en « basalte » du palais Rospigliosi, qui aurait été acquise par Thomas Jenkins du palais Spada à Rome : K. Fittschen, in Fittschen & Bergemann 2015, 127–129, n° 50, fig. 26, pl. 106a–b et 107.

58 Darblade-Audoïn 2006, XXII.

59 On en trouve aussi un écho en glyptique, ainsi que le notait déjà Dennison 1905, 17–18, n. 1. Cf., par exemple, les pâtes de verre à ce type dans les dactyliotheques publiées par Zwierlein-Diehl 1986, 220–221, pl. 107, n° 595 ; Pirzio Biroli Stefanelli 2007, 215, n° 92 (tomo III), et 318, n° 537 (tomo IV).

60 Versailles, Château, inv. n° MV 8487 (dépôt en 1974 du Musée du Louvre, inv. n° Br 20, MR 1702). Bronze et argent pour les yeux. H. 33,5 cm. Cf. Kersauson 1986, 226, n° 107, avec fig. ; Hoog 1993, 337, n° 1567, avec fig. ; Fittschen 2006, 128, B 14, pl. 20.2.

61 Montfaucon 1724, XIV.

62 Bernoulli 1882, 36–44.

63 Fittschen 2006, 121–130, après une première liste dans Fittschen 1977, 68–69, n. 4.

la critique pour le *Scipion Rospigliosi* : cette tête est-elle vraiment antique ? Les différences dans le traitement stylistique que nous avons signalées amènent à en douter sérieusement : il est plus vraisemblable d'y reconnaître une création de la Renaissance⁶⁴ proposant du *Scipion BnF*, qui se trouvait peut-être également au palais Cesi, une version plus grande que nature. Dans ce cas, tous les portraits dits de Scipion que Kl. Fittschen fait dériver de ses deux types principaux⁶⁵ seraient modernes, à l'exception du *Scipion BnF* ; son type dit du *Scipion Rospigliosi* serait en fait constitué, y compris la tête de série, de variantes plus ou moins proches du *Scipion BnF*.

On notera aussi un phénomène méconnu : il existe des répliques en miroir du *Scipion BnF* qui se caractérisent par des dissymétries et un mouvement opposé de la tête, tournée dans la même direction que le *Scipion Rospigliosi* (fig. 13.2a), alors que ces portraits ne se rattachent pas à ce type, qui est, comme on vient de le voir, très vraisemblablement une variante moderne. Dans le type du *Scipion BnF*, la tête est tournée vers la gauche et la partie droite du visage est plus allongée et plus plate. Dans les répliques en miroir qui en dérivent et sont tournées vers la droite, c'est la partie gauche du visage qui est moins pleine. Deux portraits en marbre illustrent ce phénomène : un buste qui vient de la collection Borghèse⁶⁶ (fig. 13.10) et une tête au Musée du collège d'Oberlin, acquise à Rome en 1881⁶⁷ (fig. 13.11). Les deux pièces sont évidemment modernes.

Une petite tête également conservée à la Bibliothèque nationale de France (fig. 13.12a–b) offre l'exemple d'une réduction moderne qui dérive indirectement du *Scipion BnF*. Nous avons aussi étudié ce monument et en proposons la notice suivante :

Paris, BnF, Département des monnaies, médailles et antiques, inv. n° 57–16 (provenant sans doute du cabinet de Sainte-Geneviève⁶⁸).

Marbre. H. totale 20 cm ; H. tête 13,5 cm ; l. 11,5 cm ; ép. 14 cm.

64 Une opinion déjà avancée par Türr 1984, 176. Cf. aussi les doutes émis par Adriani 1970, 106, n. 151.

65 À côté d'un troisième type indépendant qu'il fait dériver d'une tête antique en albâtre conservée à Berlin (Fittschen 2006, 111–112 et 130–132, pl. 23–25).

66 Versailles, Château, inv. n° MV 6284 (dépôt en 1938 du Musée du Louvre, Ma 2197). Cf. Hoog 1993, 337, n° 1566, avec fig. ; Fittschen 2006, 128, B 15.

67 Oberlin (Ohio), Allen Memorial Art Museum, inv. n° 02.1. Cf. Dennison 1905, pl. 1 ; Lilliebjörn 1933, 63, n° 1 ; Vermeule 1959, fig. 1–2 ; Fittschen 1977, 68, n. 4, doc. 19 ; Fittschen 2006, 127–128, B 10, pl. 20.3–4.

68 Où est mentionné en février 1797, sous le numéro 91 de l'inventaire manuscrit, un « Buste de Scipion l'Africain ». Cf. Archives du Cabinet des Médailles, carton 5 AMC, « Inventaire du Cabinet d'antiquités et d'autres objets de la maison ci-devant Ste Geneviève », 7^e armoire (« En commençant par la 1^{re} armoire au fond de la salle du côté du jardin »).

Épaufrures sur le lobe de l'oreille droite et sur le haut de l'oreille gauche. Deux fragments brisés rajustés sur le bas du cou et raccordés grâce à un petit complément en plâtre. Deux trous creusés au foret marquent la prunelle.

Chabouillet 1858, 578, n° 3291 ; Duruy 1879, 643, gravure ; Bernoulli 1882, 41, n° 21 ; Babelon 1900, 253, n° 4675 ; Dennison 1905, 17, n. 1, n° 6 ; Babelon 1941b, 119, 121, fig. 4.

Le sculpteur, qui, pour les yeux notamment, interprète librement son modèle, a poussé la minutie jusqu'à reproduire les mêmes cicatrices (fig. 13.12b) : l'une en forme de croix sur le crâne au-dessus de la tempe droite et l'autre verticale sur le front. La tête, qui s'insérait probablement dans un buste drapé de petit format, a une position frontale. Le visage reproduit dans un tout autre style les traits du *Scipion BnF*, avec ses joues flasques, les deux rides qui barrent le front et la petite bouche aux lèvres pincées. Cette petite tête est moderne, comme le pressentait déjà Bernoulli : le tracé des prunelles, indiquées par deux petits trous rapprochés, en est un indice caractéristique. Elle dérive du type du *Scipion BnF*, mais on relève un certain nombre de traits qui l'en différencient : les pupilles sont creusées au foret ; l'arcade sourcilière est plus accentuée ; les sourcils sont marqués par des incisions légères ; les lèvres esquissent un sourire ; le profil du nez et les oreilles ne sont pas mutilés.

D'autres têtes ont été retravaillées à l'époque moderne pour se transformer en Scipion, comme un buste du Capitole⁶⁹ dont la trace des cheveux a été effacée et où l'inscription « P. Cor. Scipio Afr. »⁷⁰ a été ajoutée. On discerne donc dans ce riche corpus différents procédés de la copie moderne, qui vont de la production de répliques exactes à toutes les variations et transformations possibles et trahissent dans leur facture les courants stylistiques dominants de leur époque. Un tel phénomène n'a rien d'unique – on le retrouve dans la production des portraits dits de Vitellius, par exemple⁷¹ – mais peut être à l'origine de bien des incompréhensions.

69 Rome, Museo Capitolino – Galleria, inv. n° 562. Cf. Dennison 1905, 12–13, n° 2, fig. 1 ; Lilliebjörn 1933, 64, n° 5 ; Babelon 1941b, 119–120, fig. 3 ; Conticello 1988, 237–238, fig. 1–2 ; Fittschen 2006, 120–121, pl. 25.3–4 ; Fittschen, Zanker & Cain 2010, 91–92, n° 85, pl. 102–103.

70 Considérée comme antique par Visconti 1817, 34–35, qui y voit la preuve principale de l'identification à Scipion.

71 Gaborit 2000.

7 Les prémisses d'une nouvelle identification : Dennison

Une fois l'identification de ces têtes à Scipion l'Africain rejetée par J. J. Bernoulli, il fallait trouver une autre interprétation. C'est ainsi que Jan Pieter Six considère en 1895 que ces têtes rasées et marquées doivent être celles d'affranchis ayant connu une *manumissio per uindictam*⁷². Il paraît toutefois invraisemblable que de tels individus aient voulu immortaliser de la sorte un événement rappelant leur ancien statut servile⁷³. De fait, l'hypothèse ne rencontra guère d'écho⁷⁴. Il faut attendre une étude de Walter Dennison, en 1905, pour voir apparaître une identification qui aura davantage de postérité. C'est la tête du Musée du collège d'Oberlin (fig. 13.11)⁷⁵ – où le savant avait enseigné quelques années – qui l'amène à réexaminer l'ensemble du corpus⁷⁶, en proposant d'y voir aussi une classe d'individus, en l'occurrence des prêtres d'Isis⁷⁷.

On s'attend à retrouver dans l'argumentation du savant américain des prémisses archéologiques et iconographiques. Son raisonnement s'appuie d'abord sur des textes et des images antiques attestant que les desservants du culte d'Isis se rasaient rituellement la tête dans le monde romain, selon une pratique codifiée en Égypte⁷⁸. Les soi-disant Scipion ne sont pas chauves ; ils ont bien le crâne rasé⁷⁹, ce qui n'est toutefois pas visible sur le marbre, où les racines des cheveux auraient pu être indiquées par de la peinture aujourd'hui disparue. La prémisse iconographique repose donc toujours sur un axiome inchangé depuis le XVI^e s. : textes et images ne font qu'un. Comme se raser le crâne semble surtout propre aux prêtres d'Isis, ces portraits ne peuvent que les représenter. Il lui faut alors expliquer selon le même principe les cicatrices frontales⁸⁰, qui ne sont parfois, comme il le note⁸¹, que des ajouts modernes. Des textes attesteraient l'existence de signations corporelles à vocation religieuse, y compris sur

72 Six 1895, 184–188 (« VIII. Liberti »). Les cicatrices seraient alors l'empreinte de la baguette (*uindicta*) avec laquelle l'*adsertor* touchait la tête de l'esclave (cf., par exemple, Mouritsen 2011, 11).

73 Cf. la critique de Dennison 1905, 27–28, n. 2.

74 À l'exception de Dölger 1911, 31 (« Sklavenmal »), qui changera d'ailleurs d'avis plus tard (cf. *infra*, n. 102).

75 Qui, contrairement à ce qu'il croyait, est bel et bien moderne (cf. *supra*, n. 67).

76 Dennison 1905, 12–18, où il recense 15 têtes de ce type, ainsi qu'une série de copies modernes.

77 Dennison 1905, 28–43.

78 Cf. les témoignages réunis par Dennison 1905, 28–32.

79 Dennison 1905, 27.

80 Dennison 1905, 32–41.

81 Dennison 1905, 19.

le visage, au sein de diverses sociétés antiques, dont ces portraits constituent des exemples concrets :

« A custom of signing the forehead with a distinguishing symbol (cross-shaped ?) prevailed in antiquity among pagans, Christians, Jews, and possibly also among other Oriental peoples. The symbol had a religious meaning and at once indicated a devotee of the faith. This, I believe, is the true interpretation of the mark on the portrait heads in question. This mark has a religious significance and was placed upon the head to stamp the individual represented as a devotee or priest of a deity »⁸².

W. Dennison a toutefois peine à trouver des occurrences proprement isiaques de cette pratique – au-delà des auto-agressions qui accompagnaient, selon quelques auteurs chrétiens⁸³, le deuil d'Osiris. Il lui faut quelque peu forcer la documentation, en « isiacisant », par exemple, un passage de Tertullien⁸⁴, par ailleurs très controversé. Quant à la forme cruciforme souvent donnée à la cicatrice de nos portraits, si elle rappelle le *taw* sémitique, elle est difficile à mettre en rapport avec le culte d'Isis. W. Dennison suggère alors d'y voir une résurgence du signe *ankh*, la croix ansée égyptienne, ici largement réinterprétée⁸⁵.

Ces portraits rasés et cicatrisés, parfois sculptés dans des pierres égyptiennes, seraient en effet à comprendre dans le cadre de la réception romaine, et même italique, du culte d'Isis – ce qui lui permet de justifier l'absence de cette iconographie en Égypte même⁸⁶. Aucune de ces têtes n'a toutefois été découverte dans un sanctuaire isiaque. Elles sont même pour la plupart de provenance inconnue. En l'absence de toute référence à un lieu de trouvaille pertinent, à l'instar de Liternum lorsqu'il s'agissait d'y reconnaître Scipion⁸⁷, la prémisse archéologique s'est concentrée chez W. Dennison sur la datation des monuments qu'il considère bel et bien antiques : ces portraits ont été sculptés entre les dernières années de la République et la fin du III^e s. apr. J.-C., soit à l'époque du mouvement d'expansion du culte d'Isis en Occident⁸⁸.

82 Dennison 1905, 36.

83 Cf. *infra*, 405–407.

84 Cf. *infra*, 407–408.

85 Dennison 1905, 39–41.

86 Dennison 1905, 41–42.

87 Cf. *supra*, n. 9.

88 Dennison 1905, 42.

8 L'identification isiaque : une *communis opinio*

La nouvelle identification de W. Dennison est rapidement relayée dans le monde scientifique, qui ne l'accepte pas forcément sans critique⁸⁹. Mais, en 1908, Friedrich Hauser annonce la présence chez un marchand romain d'un haut de statue grandeur nature qui vient, selon lui, valider la démonstration⁹⁰. Cette œuvre de marbre blanc (fig. 13.13), acquise l'année suivante par la Glyptothèque de Munich⁹¹, figure un homme d'âge mûr au crâne rasé, marqué de deux cicatrices cruciformes, dont le torse est enveloppé dans un long pagne, prenant naissance sous les aisselles, et laissant ainsi les épaules à nu. Une telle tenue est en effet caractéristique des isiaques⁹², comme l'attestent la documentation figurée, mais aussi certaines descriptions littéraires, telle celle d'Apulée⁹³. Il faut cependant noter d'emblée que ce torse, réputé provenir de Rome et attribué au 1^{er} s. apr. J.-C., est fragmentaire, ce qui empêche d'apprécier l'ensemble du vêtement, et que les deux croix, aujourd'hui effacées⁹⁴, pourraient très bien avoir été ajoutées à l'époque moderne pour le rattacher à une iconographie célèbre.

La demi-figure de Munich vient entériner aux yeux du monde savant l'hypothèse de W. Dennison qui s'impose alors avec autorité. De nouveaux portraits sont directement publiés comme autant de « prêtres d'Isis », tel celui du Musée d'art de Cleveland en 1924 qui est en réalité d'époque moderne⁹⁵. C'est aussi le cas d'une tête de la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague⁹⁶,

89 Cf., par exemple, Capart 1906, 340–341 ; Hauser 1907, 599–600.

90 Hauser 1908, pour qui « the proof of Mr Dennison's thesis is now completed without a gap » (p. 57).

91 Munich, Glyptothèque, inv. n° G1 501. Cf. Wolters 1909, 201–202, avec fig. ; Wolters 1910, 470–472, fig. 1, n° 1 ; Wolters 1912, 59, n° 423a, pl. 66 ; Wolters 1921, 56–57, n° 501 ; Dölger 1930, 293–294, pl. 16 ; Lilliebjörn 1933, 66, n° 25, 68, fig. 9 ; Fittschen 1977, 68, n. 4, doc. 17a ; Cain 1993, 97–98 ; Fittschen 2006, 134, F 9. Nous remercions Astrid Fendt pour la belle photographie qu'elle nous a permis de publier.

92 C'est de ce pagne haut que les membres de l'association des hypostoles semblent d'ailleurs avoir tiré leur nom (cf. Malaise 2007a).

93 Apul., *Met.* XI, 10, à propos d'*antistites sacrorum*, qui, « étroitement serrés dans un vêtement de lin blanc, prenant à la poitrine et descendant jusqu'à leurs pieds », portaient les objets cérémoniels dans la procession de la fête des *Ploiaphesia*. Sur les diverses attestations isiaques de cette tenue, cf. Malaise 2007a.

94 Comme l'avait déjà remarqué Cain 1993, 97–98.

95 Cleveland, Museum of Art, inv. n° 24.356. Cf. Howard 1924 (11^e s. apr. J.-C.) ; Fittschen 1977, 68, n. 4, doc. 6 ; Fittschen 2006, 129, C1 (début du xx^e s.). On y retrouve en effet les deux petits trous qui constituent le tracé caractéristique des prunelles (cf. *supra*, 398).

96 Copenhague, Ny Carlsberg Glyptotek, inv. n° I.N. 2032. Cf., entre autres, Poulsen 1913 ; Schweitzer 1948, 73, n° D.4, fig. 93 et 107 ; Poulsen 1951, 326, n° 458a ; Fittschen 1977, 68,

réputée provenir d'Athènes, que Frederik Poulsen rapproche en 1913 de la statue drapée de Munich, proposant d'attribuer à la série le nom, « plus juste » selon lui, de « pastophores d'Isis »⁹⁷. L'étude de W. Dennison fait date⁹⁸ et l'identité de cette série de portraits semble définitivement établie. Puisque ces têtes rasées ne peuvent représenter que des desservants isiaques, leurs cicatrices sont désormais présentées comme l'une de leurs caractéristiques identitaires. L'argument devient vite circulaire dans la littérature scientifique. Ainsi peut-on lire, dans le catalogue du Museo Nazionale Romano, à propos d'une tête de marbre découverte dans le Tibre⁹⁹ :

« La pertinenza dell'anziano personaggio rappresentato ad un ambito di culto isiaco risulta sufficientemente attestata dalla rasatura e dalla cicatrice, resa con un semplice solco verticale »¹⁰⁰.

Cette tête, datée de la 2^e moitié du 1^{er} s. av. ou du 1^{er} s. apr. J.-C., est depuis toujours reproduite sous cette étiquette. On la retrouve d'ailleurs parmi les « antike Bildnisse von Isispriestern » de Kl. Fittschen qui défend toujours en 2006 la lecture de W. Dennison, allant jusqu'à attribuer le *Scipion BnF* et le *Scipion Rospigliosi* à une chapelle privée d'Isis¹⁰¹.

Quelques voix se sont toutefois élevées contre la *communis opinio*, en envisageant d'autres pistes. En 1930, Franz Joseph Dölger prend quelque distance avec l'hypothèse isiaque, préférant y voir globalement des prêtres égyptiens portant

n. 4, doc. 11 ; Johansen 1994, 56–57, n° 16 (pour qui il est difficile de déterminer la nature de l'incision autrefois interprétée comme une cicatrice).

97 Poulsen 1913, 221, qui justifie l'appellation en affirmant que le haut pagne de la demi-figure de Munich est généralement porté par des « prêtres inférieurs ou des serviteurs du temple ». L'idée est reprise par Janssen 1943, à propos du *Scipion BnF*.

98 Cf. ce qu'il en est dit dans l'hommage posthume paru dans Dennison 1918, 168 : « Of later contributions the most frequently cited has been the article (...) published in 1905 in the *American Journal of Archaeology*. Here was shown conclusively that the busts which previously had been identified as portraits of the most famous of the Scipios, represented in reality several unnamed priests of the Goddess Isis ».

99 Rome, Museo Nazionale Romano – Palazzo Massimo alle Terme, inv. n° 1184. Cf., entre autres, Dennison 1905, 13, n° 3 ; Poulsen 1913, pl. VII ; Lilliebjörn 1933, 63, n° 2 ; Schweitzer 1948, 80, n° E.5, fig. 100, 104 et 108 ; Adriani 1970, 89–90, pl. 45.4 ; Fittschen 1977, 68, n. 4, doc. 23 ; Ghisellini, Lachenal & Nista 1987, 84–87, n° R52 ; Walker & Higgs 2000, 251, n° IV.27 ; Manera & Mazza 2001, 55, n° 13 ; Walker & Higgs 2001, 329, n° 348 ; Bottini 2005, 244–245, n° 58 ; Fittschen 2006, 135, F 13 ; Lo Sardo 2008, 104 ; Gasparri & Paris 2013, 63, n° 21 ; Müskens 2017, 105, n° 23.

100 Ghisellini, Lachenal & Nista 1987, 86.

101 Fittschen 2006, 116–117 (« Zur heutigen Deutung der Glatzköpfe mit Kreuznarbe ») et 132–135 (« F. Antike Bildnisse von Isispriestern »).

« les traces laissées par quelque rixe religieuse »¹⁰². Son argument principal se fonde sur Hérodote qui décrit à Paprémis une lutte rituelle entre prêtres et pèlerins à l'occasion de la procession de la statue d'un dieu qu'il nomme Arès¹⁰³. Quelques années plus tard, en 1933, le Suédois Hadar Lilliebjörn accepte la valeur religieuse des signations cruciformes de nos portraits, mais se garde de trancher entre des prêtres d'Isis, de Mithra ou de toute autre divinité solaire orientale¹⁰⁴. En 1957, Helga von Heintze opte en revanche pour Mithra, considérant de telles incisions comme des marques d'initiation à ses mystères et leurs porteurs comme ses hauts prêtres¹⁰⁵.

Malgré ces quelques voix discordantes, qui, faute d'être plus convaincantes, ne rencontrent pas d'écho véritable, c'est la piste isiaque qui reste de nos jours encore de loin majoritaire¹⁰⁶. Mais est-elle réellement pertinente ? On peut d'emblée se demander, à la suite de Bernhard Schweitzer¹⁰⁷, si cette seule identification, pour toute tête nue à cicatrices, n'est pas trop étroite¹⁰⁸. Sauf évidemment si les cicatrices sont des signes isiaques indiscutables ...

9 Des cicatrices comme marques identitaires isiaques ?

De telles marques corporelles ont-elles pu servir à afficher, à revendiquer aux yeux de tous une identité religieuse isiaque ? Les sources révèlent indiscutablement que le crâne rasé était dans le monde romain l'un des signes distinctifs des desservants et des mystes isiaques, sans pour autant être systématique¹⁰⁹.

102 Dölger 1930, 291–296, en part. 295–296.

103 Hdt. II, 63 : « Alors s'engage une violente bataille à coups de bâtons ; des têtes sont fracassées, et même, je suppose, plus d'un meurt de ses blessures, bien que les Égyptiens m'aient affirmé qu'il ne meurt personne » (Ἐνθαῦτα μάχη ξύλοισι καρτερῇ γίνεται, κεφαλὰς τε συναράσσονται καί, ὡς ἐγὼ δοκέω, πολλοὶ καὶ ἀποθνήσκουσι ἐκ τῶν τραυμάτων· οὐ μέντοι οἱ γε Αἰγύπτιοι ἔφασαν ἀποθνήσκειν οὐδένα [trad. Legrand 1930, 109]). Sur ce passage, cf., outre les commentaires de Lloyd 1976, 285–287 et Haziza 2009, 309–312, l'étude de Le Berre 2000, qui, cherchant le sens du rite égyptien, y décèle une fête de régénération en l'honneur de Shou-Onouris.

104 Lilliebjörn 1933, 67–69, qui conclut, après avoir recensé 26 têtes de ce type (63–67) : « Im Ausgang der Antike ist der Synkretismus so stark, dass dieselbe Person zugleich mehrere Priesterämter verschiedener Religionen bekleiden kann ».

105 Heintze 1957, 84–85.

106 Cf., par exemple, Egelhaaf-Gaiser 2012a, 47–49, qui va jusqu'à considérer que cette galerie de portraits a pu influencer Apulée dans sa représentation littéraire de Lucius.

107 Schweitzer 1948, 58, n. 2.

108 Un avis que semble partager Ehrenheim 1998, 61, et 72, n. 26, pour qui « the next step would be to examine the scars more closely and the literary evidence for this occurrence ».

109 Cf. *supra*, n. 1.

Mais en va-t-il de même pour les cicatrices ? Peut-on vraiment y voir des marques de dévotion par lesquelles les fidèles affirmaient leur adhésion religieuse, leur appartenance à un groupe cultuel singulier ?

En dehors de ces portraits, la documentation figurée, dont le contexte assure la nature isiaque, est à ce titre muette¹¹⁰. Qu'en est-il des sources textuelles mobilisées par W. Dennison pour appuyer son hypothèse ? Il évoque d'abord un passage du livre II de l'*Enquête* d'Hérodote qui se rapporte à une fête religieuse annuelle – présentée comme « la plus importante »¹¹¹ pour les Égyptiens – célébrée en l'honneur d'Isis à Bousiris¹¹², une ville bâtie au milieu du Delta, où se trouvait « un très grand temple de la déesse »¹¹³. Après s'être attardé, en bon Grec, sur le sacrifice du bœuf¹¹⁴, il décrit, plus loin, une scène d'auto-mutilation :

« La façon dont on célèbre dans la ville de Bousiris la fête dédiée à Isis, je l'ai déjà dit. Ils se frappent après le sacrifice, tous et toutes, des myriades et des myriades d'hommes ; pour qui ils se frappent, il ne m'est pas permis de le dire. Tous les Cariens qui résident en Égypte en font encore plus que les autres dans la mesure où ils se coupent aussi le front avec des couteaux, et par là ils apparaissent comme étant des étrangers et non pas des Égyptiens »¹¹⁵.

110 Contrairement à ce que pense Fittschen 1977, 69, n. 7, la statuette en bronze, conservée au Louvre (inv. n° Br 4165), ne présente aucune cicatrice, comme le note d'ailleurs Ehrenheim 1998, 70–71, n. 24. Sur cette figurine à l'effigie d'un hiéraphore égyptien, cf. Charbonneaux 1966, fig. 1–2 ; Dunand 1973, I, pl. XLV ; Walker & Higgs 2001, 115, n° 140 ; Siebenmorgen 2013, 151.

111 Hdt. II, 40.

112 Et non à Boubastis, comme l'écrivait Dennison 1905, 36, à la suite d'une incompréhension du texte d'Hérodote.

113 Hdt. II, 59.

114 Hdt. II, 41. Sur la place accordée au sacrifice dans les descriptions d'Hérodote, cf. Haziza 2009, 313–316.

115 Hdt. II, 61 : ἐν δὲ Βουσίρι πόλι ὡς ἀνάγουσι τῇ Ἴσι τὴν ὀρθήν, εἴρηται πρότερόν μοι. Τύπτονται [μέν] γὰρ δὴ μετὰ τὴν θυσίην πάντες καὶ πάσαι, μυριάδες κάρτα πολλὰ ἀνθρώπων· τὸν δὲ τύπτονται, οὗ μοι ὀσιόν ἐστι λέγειν. Ὅσοι δὲ Καρῶν εἰσι ἐν Αἰγύπτῳ οἰκέοντες, οὗτοι δὲ τοσοῦτω ἔτι πλέω ποιεύσι τούτων ὄσω καὶ τὰ μέτωπα κόπτονται μαχαίρησι, καὶ τούτω εἰσι δῆλοι ὅτι εἰσι ξεῖνοι καὶ οὐκ Αἰγύπτιοι (trad. Fr. Queyrel & R. Veymiers, plus proche du texte grec que Legrand 1930, 107). Sur ce passage, cf. les remarques de Lloyd 1976, 276–280 ; Haziza 2009, 312–313 ; Coulon 2013, 170–171.

Lors de cette festivité, hommes et femmes se frappent, à l'instar des participants aux rites funéraires égyptiens¹¹⁶, en guise de lamentation face à la disparition d'Osiris, dont l'historien grec évite de mentionner le nom par respect pour les usages locaux¹¹⁷. Mais, dans la dévotion osirienne, les Égyptiens ne se mutilaient pas le visage ; c'était là une pratique étrangère, due aux excès de zèle de ces Grecs de Carie¹¹⁸ qui s'étaient établis dès le VII^e s. en Égypte.

Ces gestes rituels qui ponctuaient la célébration du deuil d'Osiris au milieu du V^e s. av. J.-C. resurgissent bien plus tard, en pleine époque impériale, dans le propos polémique des apologistes chrétiens auquel fait également référence W. Dennison¹¹⁹. Dans la *Supplique* qu'il adresse vers 177 à Marc Aurèle et à son fils adolescent Commode pour défendre les Chrétiens, Athénagore d'Athènes se moque de telles dramaturgies égyptiennes :

« Quant aux cultes des Égyptiens, ne sont-ils pas ridicules ? Ils se frappent la poitrine dans leurs temples pendant leurs grandes cérémonies, comme s'ils pleuraient des morts, tout en offrant des sacrifices comme ils le feraient à des dieux. À cela, rien d'étonnant : ils considèrent les bêtes comme des dieux, ils se rasent la tête quand elles meurent, ils les ensevelissent dans des temples et ils organisent des lamentations publiques ! »¹²⁰.

Outre la zoolâtrie, les railleries du philosophe chrétien se concentrent sur les manifestations émotionnelles des fidèles qui s'affligent en public lors de la célébration des funérailles de leurs dieux. Osiris n'est pas explicitement cité, mais l'allusion est claire, Athénagore se rappelant le passage d'Hérodote, qu'il cite d'ailleurs ensuite *in extenso* dans sa critique évhémériste de la religion égyptienne¹²¹.

116 Cf., en particulier, les observations d'Hérodote (Hdt. II, 85) sur les lamentations privées égyptiennes. Sur ces manifestations paroxystiques du chagrin, cf., par exemple, Dominicus 1994, 65–72, et Volokhine 2008.

117 Sur ce tabou nominal que « les prêtres égyptiens respectaient dans l'évocation de la mort d'Osiris ou de son coffre-reliquaire », cf. Coulon 2013, 173–177.

118 Cf., entre autres, Masson 1980b.

119 Dennison 1905, 36–37.

120 Athenag., *Leg.* 14, 2 : τὸ δὲ κατ' Αἰγυπτίους μὴ καὶ γελοῖον ἦ· τύπτονται γὰρ ἐν τοῖς ἱεροῖς τὰ στήθη κατὰ τὰς πανηγύρεις ὡς ἐπὶ τετελευτηκόσιν καὶ θύουσιν ὡς θεοῖς. καὶ οὐδὲν θαυμαστόν· οἱ γὰρ καὶ τὰ θηρία θεοὺς ἀγούσιν καὶ ξυρῶνται ἐπεὶ ἀποθνήσκουσιν, καὶ θάπτουσιν ἐν ἱεροῖς καὶ δημοτελεῖς κοπετοὺς ἐγείρουσιν (trad. Poudéron 1992, 114–115).

121 Athenag., *Leg.* 18, 8 (cf. Poudéron 1992, 180–181).

Les « mystères d'Osiris » célébrés à travers toute l'Égypte au mois de Khoiak¹²², soit à la fin de la saison de l'inondation, trouvaient leur pendant dans la fête romaine des *Isia*¹²³ qui commençaient le 28 octobre dans la douleur de la perte du parèdre d'Isis. À cette occasion, les « deuilants » isiaques se livraient à de semblables mises en scène, intégrant des gestes brutaux, pour exprimer la violence ressentie face à la mort d'Osiris, et revivre ainsi la souffrance d'Isis. On en trouve notamment écho dans l'*Octavius* de Minucius Felix, à une date que l'on situe le plus souvent dans les années 215–240 :

« Isis, ayant perdu son fils, s'afflige, se lamente, se met à sa recherche en compagnie de son Cynocéphale et de ses prêtres chauves, et les malheureux fidèles d'Isis se frappent la poitrine et imitent la douleur d'une mère si infortunée »¹²⁴.

La description de l'orateur romain se retrouve, presque un siècle plus tard, chez Lactance, dans une optique tout aussi polémique¹²⁵. Ces rites d'auto-agression que les apologistes chrétiens décrivent pour les fidèles des cultes égyptiens ou isiaques relèvent en réalité d'un phénomène plus large, attesté dans les expressions de deuil dans la culture grecque comme romaine¹²⁶. Ils ne sont, par ailleurs, *a priori* pas synonymes de « blessures rituelles »¹²⁷, dont des cicatrices véhiculeraient le souvenir¹²⁸. Dans le traité antipaïen qu'il adresse vers 346 aux Augustes, Constant et Constance II, Firmicus Maternus, converti de fraîche date, semble pourtant affirmer le contraire :

122 Cf., par exemple, les rites pratiqués en l'honneur d'Osiris à Dendéra (Chassinat 1966–1968 ; Cauville 1997). Pour une petite synthèse, cf. Pizzarotti 2012.

123 Qui aurait été fixée officiellement dans le calendrier julien lors du principat de Caligula, voire au début de celui de Claude (selon l'analyse de Th. Mommsen, dans le *CIL* I² 333 sq., ou celle de Malaise 1972a, 221–228, que rappelle Scheid 2009, 178–179).

124 Minuc. XXII, 1 : *Isis perditum filium cum Cynocephalo suo et caluis sacerdotibus luget, plangit, inquirat, et Isiaci miseri caedunt pectora et dolorem infelicissimae matris imitantur* (trad. Beaujeu 1964, 34).

125 Lact., *Inst.* I, 21, 20 (cf. Monat 1986, 216–217), et *Epit.* XVIII, 5–6 (cf. Perrin 1987, 92–93), qui confond d'ailleurs de la même manière Harpocrate et Osiris.

126 Cf., par exemple, ce qu'en dit Burkert 2005 (1972), 57–58, en Grèce ancienne, et Prescendi 2008, en part. 300–305, au sujet du *planctus* à Rome.

127 Selon une expression empruntée à Cordier 2004, 191, à propos notamment des dévots d'Isis.

128 Sur la vocation mémorielle des cicatrices dans le monde romain, cf. Baroin 2002.

« Voici en substance la liturgie isiaque. Au plus secret de leurs sanctuaires, ils conservent une idole d'Osiris au tombeau. À cette idole, ils vouent les lamentations d'un deuil annuel. Ils se rasent le crâne afin de pleurer avec la disgrâce d'une tête défigurée le malheur pitoyable de leur souverain ; ils se battent la poitrine, se lacèrent les bras, retaillent les cicatrices des blessures passées pour que ces deuils annuels fassent renaître dans leurs cœurs la détresse d'un trépas funeste et pitoyable »¹²⁹.

On aurait là les excès de piété qui seraient à l'origine des scarifications affichées par les isiaques. Mais, comme l'a très bien perçu Robert Turcan¹³⁰, le polémiste chrétien se réfère obliquement à un passage du *De uita beata* de Sénèque, rédigé vers 58, qui mêle en quelques raccourcis diverses pratiques culturelles, isiaques et vraisemblablement métrouques, pour dénoncer les dérives insensées de *superstitiones* contraires à ses préceptes philosophiques¹³¹. Ces lacérations sanglantes étaient en effet dans la tradition littéraire propres aux Galles de la Mater Magna, ainsi qu'aux dévots de la Dea Syria et à ceux de Mâ-Bellone¹³². C'est donc une « amplification oratoire »¹³³ inspirée par le philosophe stoïcien qui conduit Firmicus à intégrer à sa représentation des *Isia* des *topoi* littéraires qui se rapportent habituellement à d'autres « fanatiques ».

Le témoignage de Firmicus Maternus ne peut donc être pris pour argent comptant et servir d'argument pour confirmer la nature isiaque des cicatrices de nos Pseudo-Scipion. Qu'en est-il d'un passage célèbre dû à un autre auteur chrétien, Tertullien, évoquant *a priori* la marque frontale des initiés aux mystères de Mithra ? Faute d'autres témoignages, W. Dennison est tenté d'y voir une confusion de l'apologète carthaginois et de l'attribuer à un autre culte,

129 Firm., *Err.* II, 3 : *Haec est Isiaci sacri summa. In adytis habent idolum Osiridis sepultum : hoc annuis luctibus plangunt, radunt capita, ut miserandum casum regis sui turpitudine dehonestati defleant capitis, tundunt pectus, lacerant lacertos, ueterum uulnerum reserant cicatrices, ut annuis luctibus in animis eorum funestae ac miserandae necis exitium renascatur* (trad. Turcan 1982a, 78). Sur ce passage, cf. les commentaires de Turcan 1982a, 176–179.

130 Turcan 1967, 48–49 ; Turcan 1982a, 178.

131 Sen., *De uita beata* 26, 8 (cf. Bougery 1962 [1930], 35–36). Sur ce passage, cf. les commentaires judicieux de Turcan 1967, 45–58, dont les conclusions sont suivies par Merckel 2012, 68–69.

132 Cf., à ce titre, Turcan 1967, 30–32, à propos du fr. 34 (éd. Haase) du *De superstitione* de Sénèque (*ap. August.*, *C.D.* VI, 10). Sur l'auto-mutilation des Galles lors du *dies sanguinis* du 24 mars, cf., notamment Van Haepren 2011, 481–482.

133 Turcan 1967, 48.

pourquoi pas celui d'Isis¹³⁴. Dans le traité qu'il compose entre 200 et 206 contre la menace hérétique, Tertullien dénonce ainsi l'imitation diabolique des sacrements chrétiens dans les rituels du dieu d'origine perse :

« Lui aussi [*le diable*] baptise ceux qui croient en lui, ses fidèles : il promet que l'expiation de fautes sortira de ce bain. Et si je me souviens encore de Mithra, il marque là au front (*in frontibus*) ses soldats. Il célèbre aussi l'oblation du pain. Il offre une image de la résurrection et, sous le glaive, il pose une couronne »¹³⁵.

Sur la foi de ce passage, l'existence d'une *signatio Mithrae*¹³⁶, parfois simplement perçue comme symbolique¹³⁷, s'est imposée comme une évidence dans la littérature moderne, l'hypothèse bien peu étayée de W. Dennison n'ayant guère rencontré d'écho¹³⁸. Le débat a toutefois été relancé en 2008 par Luc Renaut¹³⁹ qui propose de substituer *in fontibus* à *in frontibus*, d'y voir une correction des copistes, et de traduire la formule par « il confirme ses soldats dans des sources », soit une allusion au « baptême » mithriaque¹⁴⁰. Quoi qu'il en soit, le passage ne concerne en rien les isiaques.

Il est enfin un témoignage d'un autre ordre auquel W. Dennison n'aurait vraisemblablement pas manqué de faire appel s'il en avait eu connaissance. Il s'agit d'un des rêves vécus par Aelius Aristide au cours d'une maladie mystérieuse qui dura près de trente ans, et consignés, sur l'ordre d'Asclépios, sous forme de *Discours Sacrés* au début des années 170¹⁴¹. Durant l'hiver 148/149, peu

134 Dennison 1905, 39, n. 3.

135 Tert., *Praesc.* XL, 3–4 : *Tingit et ipse quosdam utique credentes et fideles suos ; expositio-nem delictorum de lauacro repromittit, et, si adhuc memini Mithrae, signat illic in frontibus milites suos. Celebrat et panis oblationem et imaginem resurrectionis inducit et sub gladio redimit coronam* (trad. Refoulé 1957, 144–145).

136 Reconnue par Cumont 1899, 319 (« une marque gravée au fer ardent »), comme Turcan 2004 (1993), 135–138 (« empreinte au feu »), entre autres. C'est d'ailleurs ce témoignage qui conduit Heintze 1957 à attribuer nos portraits à des prêtres mithriaques (cf. *supra*, n. 105).

137 C'était déjà l'avis de Perdrizet 1911, 117, n. 6. Et c'est toujours celui de Bremmer 2014, 139.

138 Bien que Fredouille 2009, 300, n° 42, n'écarte pas non plus la possibilité d'expliquer la singularité du témoignage par une erreur de Tertullien.

139 Renaut 2008 (à partir de Renaut 2004, 572–602).

140 Une lecture ingénieuse, mais hypothétique, suivie notamment par Casaux 2010, 179–183. Cf. les objections pertinentes de Fredouille 2009, 300, n° 42.

141 Sur les *Discours sacrés*, cf. récemment Israelowich 2012 (et les remarques pertinentes de Goeken 2013).

après le décès de Zosimos¹⁴², qu'il considérait comme son père nourricier, le rhéteur itinérant de Mysie assiste à une épiphanie onirique de Sarapis, auquel il avait consacré un hymne¹⁴³ quelques années plus tôt à l'issue d'un voyage en Égypte :

« Je croyais que Sarapis, un scalpel à la main, semblant être en position assise, découpait en cercle les contours de mon visage, comme pour ôter et nettoyer les impuretés, en me rendant convenable »¹⁴⁴.

Ce rêve étrange, qui intervient durant le deuil d'Aristide, décrirait, selon Charles A. Behr, une véritable « opération chirurgicale »¹⁴⁵ sur le visage du rhéteur, marquant une sorte de consécration de Sarapis dans sa vie religieuse¹⁴⁶. En réalité, comme l'a récemment exposé Georgia Petridou¹⁴⁷, Aristide ne rejette nullement Asklépios lorsqu'il pleure Zosimos, un événement qui ravive naturellement ses intérêts eschatologiques. C'est en tant que dieu chthonien¹⁴⁸ que Sarapis intervient, non pour mutiler son visage, mais pour l'en débarrasser des poils de barbe et des cheveux¹⁴⁹ qu'il avait laissé pousser en signe de deuil.

142 Datée de février 148 par Behr 1994, 1188.

143 Aristid., *Or.* XLV (daté par Behr 1981, 419–420, n. 1, d'avril 142) ; cf. la traduction et les commentaires récents de Goeken 2012, 547–581 (avec la bibl. ant.), pour qui l'hymne a été prononcé à Smyrne, et non à Alexandrie, à une date qu'il n'est pas possible d'établir avec précision.

144 Aristid., *Or.* XLIX, 47 (= *Hieroi Logoi* III) : ἐδόκει μοι σμίλην τιν' ἔχων ὁ Σάραπις, ὡσπερ κάθεται τῷ σχήματι, περιτέμνειν μου τὰ κύκλω τοῦ προσώπου ὑπ' αὐτό πως τὸ † ὀρίζηλον, οἶον λύματ' ἀφαιρῶν καὶ καθαίρων, καὶ μεταβάλλων εἰς τὸ προσήκον (éd. Keil 1898, 424 ; trad. Cl. Prêtre & R. Veymiers).

145 Pour reprendre l'expression de Downie 2013, 108, n. 44.

146 Behr 1978, 17–19, et Behr 1981, 316, 434, n. 64, et 468. Proposant de restaurer ὑπ' αὐτό τὸ οὖλον <ἐν τῇ τῶν χειρῶν> ῥίζῃ là où Keil signalait une corruption (ὑπ' αὐτό πως τὸ † ὀρίζηλον), Ch. A. Behr y décèle la volonté d'Aristide de mutiler sa bouche, soit l'organe qui lui permet d'exercer son métier de rhéteur. L'usage du verbe περιτέμνειν serait par ailleurs, pour lui, une allusion à la circoncision, propre aux prêtres égyptiens, et donc à la volonté d'Aristide de se vouer désormais à Sarapis.

147 Petridou 2016b ; Petridou 2017. Nous remercions Georgia Petridou de nous avoir communiqué ses travaux.

148 La vision suivante, l'exhortant à renoncer à son chagrin, est celle des χθονίων θεῶν (Aristid., *Or.* XLIX, 47).

149 C'est déjà l'interprétation que retenait Festugière 1986, 78–79, dans sa traduction littéraire. On la retrouve chez Bompaire 1989, 31 ; Holmes 2008, 104 ; Bricault 2013a, 422 ; Petridou 2017, entre autres.

10 En guise de conclusion

Envisagé sous un angle historiographique (visant à démonter le mécanisme interprétatif de nos prédécesseurs), le corpus des portraits au crâne chauve avec cicatrice(s) révèle combien il faut se méfier d'identifications monolithiques qui, à force d'être reprises, se sont imposées comme des évidences dans la littérature scientifique. Les « Scipion » ou les « prêtres isiaques » nous mettent face à des « mythes savants »¹⁵⁰ qui ont longtemps trompé notre sens critique.

Notre analyse a ainsi fait notamment ressortir des erreurs de jugement dues à l'importance de la copie moderne des originaux antiques. Le portrait qui a joui au XVI^e s. du plus grand succès, le *Scipion BnF*, a suscité la production d'abondantes imitations modernes, plus ou moins fidèles, qui n'ont pas oublié de reproduire les deux cicatrices qu'il porte. D'autres œuvres antiques ont été dans la même perspective retravaillées à l'époque moderne par des négociants d'art désireux de les intégrer à une série célèbre.

Le retour aux sources antiques, sur lesquelles se fondaient les prémisses des raisonnements, invalide les anciennes identifications savantes : si Scipion l'Africain a jamais été chauve¹⁵¹, les prêtres isiaques n'affichaient pas leur adhésion religieuse via leurs cicatrices¹⁵². Un nouvel examen du *Scipion BnF*, sculpté dans de la *grauwacke*, nous a permis de le rattacher au genre des statues privées égyptiennes à pilier dorsal, dont plusieurs présentent des cicatrices.

Au vu de ces parallèles, on comprend mieux la vocation de telles marques corporelles : elles servaient à singulariser un sujet, à signaler son individualité, à l'instar d'autres particularités physiques¹⁵³, dont la calvitie. Leur fonction est ainsi analogue à celle qu'elles remplissaient à la même époque dans la documentation papyrologique pour distinguer sans le moindre doute tel ou

150 Pour reprendre la judicieuse expression de Beskow 1979, 487, qui n'hésite pas à parler de « scholarly myth » à propos du problème de la *signatio mithriaca*, sans parvenir toutefois à le résoudre.

151 Coarelli 2014 veut attribuer à Scipion l'Africain un portrait viril et chevelu en marbre du Museo Nazionale Romano – Palazzo Massimo alle Terme (inv. n° 1285501), daté de l'époque augustéenne, qui est d'un autre type que le portrait dit de « Sylla », comme nous l'a confirmé Dietrich Boschung.

152 Cf. *supra*, n. 1. Il est possible que certaines des têtes nues, qualifiées par Wood 1987 de « Eggheads » en raison de leur forme allongée typiquement égyptienne, figuraient des prêtres isiaques. Pour un exemplaire en granit attribué à l'*Iseum Campense*, mais fabriqué en Égypte à la haute époque ptolémaïque (Rome, Museo Nazionale Romano – Palazzo Altemps, inv. n° 112108), cf. Lembke 1994a, 235, n° 30, pl. 41.1–2 ; Arslan 1997, 389, n° v.5 ; Walker & Higgs 2000, 251, n° IV.26 ; Manera & Mazza 2001, 44, n° 3 ; De Angelis d'Ossat 2002, 272 ; Siebenmorgen 2013, 184, n° 120 ; Müskens 214, 2017, n° 101.

153 Tels les verrues, grains de beauté et fibromes (cf. Dasen 2007, 23–26).

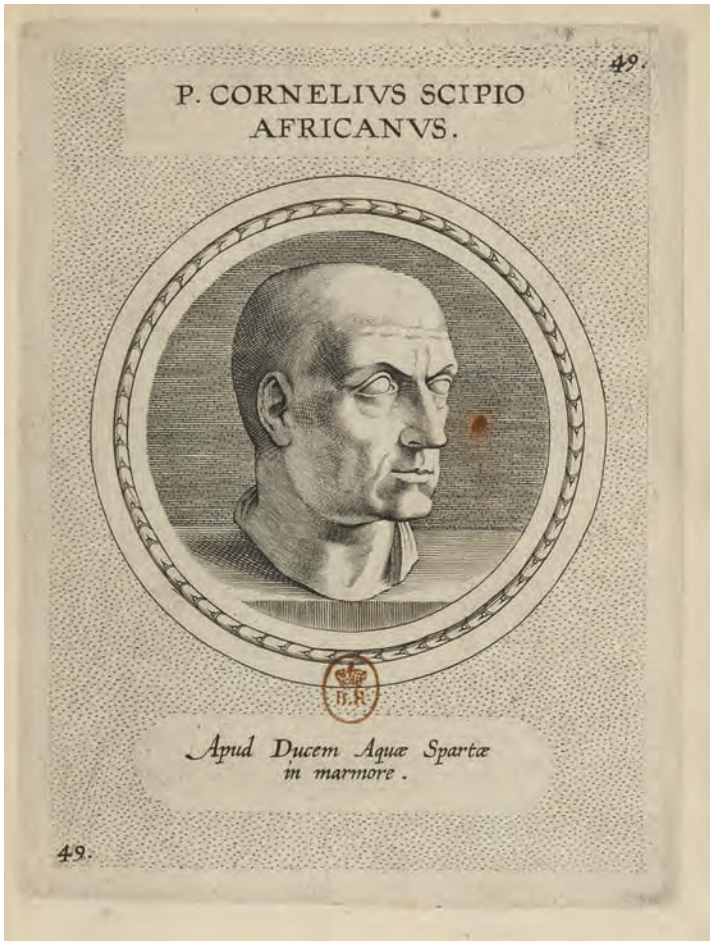
tel individu¹⁵⁴. Les choix des artisans n'étaient toutefois pas uniquement régis par un souci d'hyper-réalisme. Il est nécessaire de tenir compte de la fonction de ces portraits sculptés dans l'Antiquité : ils étaient destinés à être exposés dans un cadre public ou privé¹⁵⁵. Les traits individualisants étaient sélectionnés pour véhiculer certaines valeurs et ainsi construire une personnalité apte à satisfaire les attentes de leur commanditaire.

Souvenirs d'anciennes blessures, les cicatrices étaient des signes manifestes d'expérience¹⁵⁶. Inscrites au visage, elles pouvaient certes rappeler des marques d'infamie¹⁵⁷, mais éveiller aussi – et surtout – des associations bien plus valorisantes. Ceux qui s'étaient illustrés au combat arboraient en effet de telles balafres comme autant de signes de bravoure¹⁵⁸. C'est visiblement le cas du général romain dominant la mêlée contre les barbares sur le célèbre sarcophage Ludovisi souvent attribué à l'Anarchie militaire¹⁵⁹. Son front est marqué d'une incision cruciforme rappelant celle de certains Pseudo-Scipion¹⁶⁰. Là serait d'ailleurs, selon Luc Renaut¹⁶¹, la lecture qu'il faut prêter à nos têtes chauves dont les cicatrices en forme de X sont peut-être le souvenir d'opérations chirurgicales destinées à réduire des fractures du crâne¹⁶², un traumatisme fréquent au combat.

Quoi qu'il en soit, les cicatrices de nos portraits participaient de l'expression identitaire d'individus aux occupations variées¹⁶³ appartenant assurément à l'élite. Elles ont gardé en quelque sorte ce caractère personnel en accompagnant

-
- 154 Hübsch 1968. Le mandat d'arrêt d'Hermon et Bion en constitue l'exemple le plus ancien, daté de 156 av. J.-C. (cf. *P.Paris* 10 = *UPZ* 1, 121).
- 155 Sur la fonction des portraits romains dans leurs contextes respectifs, cf., entre autres, Fejfer 2008, en part. 16–137.
- 156 Cf. *supra*, n. 128.
- 157 Comme celles imposées aux esclaves récalcitrants. Cf., entre autres, Baroin 2002, 33–34 ; Rivière 2004, 279–292.
- 158 Cf., entre autres, Leigh 1995 ; Baroin 2002, 35–42.
- 159 Rome, Museo Nazionale Romano – Palazzo Altemps, inv. n° 8574. Cf., entre autres, Dölger 1930, 284–289, pl. 12 ; Palma & Lachenal 1983, 56–67, n° 25 ; De Angelis d'Ossat 2002, 218–221.
- 160 On retrouve une semblable incision au milieu du front du buste d'un jeune homme chevelu et barbu en marbre conservé à Rome (Museo Capitolino – Sala delle Colombe, inv. n° 165). Cf., entre autres, Dölger 1930, 289–290, pl. 13 ; Lilliebjörn 1933, 66, n° 24, fig. 10 ; Fittschen, Zanker & Cain 2010, 167–169, n° 165, pl. 207 (où il est daté de la fin du règne de Gallien).
- 161 Renaut 2004, 607 ; Renaut 2008, 175 (et 176, n. 1, où il écrit qu'il « n'accorde aucune valeur aux interprétations avancées jadis par W. Dennison et H. Lilliebjörn »).
- 162 Si l'on en croit *Paul.Aeg.* VI, 90, 4 (cité par Renaut 2008, 176, n. 2) qui décrit comment les chirurgiens antiques dénudaient l'os par une incision cruciforme.
- 163 Rien n'exclut, il est vrai, que l'un ou l'autre de ces balafrés ait pu être un prêtre, à l'instar peut-être de Hor à Alexandrie (cf. *supra*, n. 55). Mais, en l'absence de données contextuelles, ce n'est là qu'une supposition gratuite, portant le sceau de l'historiographie.

à l'époque moderne le crâne rasé de Scipion l'Africain qui attirait toute l'attention des humanistes. Ce n'est qu'à la fin du xviii^e s. qu'elles finissent par éclipser la calvitie et s'imposer pour un siècle comme la marque propre de l'histoire et de l'identité de cet homme illustre de la République. Elles perdent ce statut historique à l'aube du xx^e s. pour devenir une marque générique à vocation religieuse, celle de ces prêtres isiaques pratiquant un culte que l'on considérait alors, à la suite de Franz Cumont, comme exotique et replié sur lui-même.

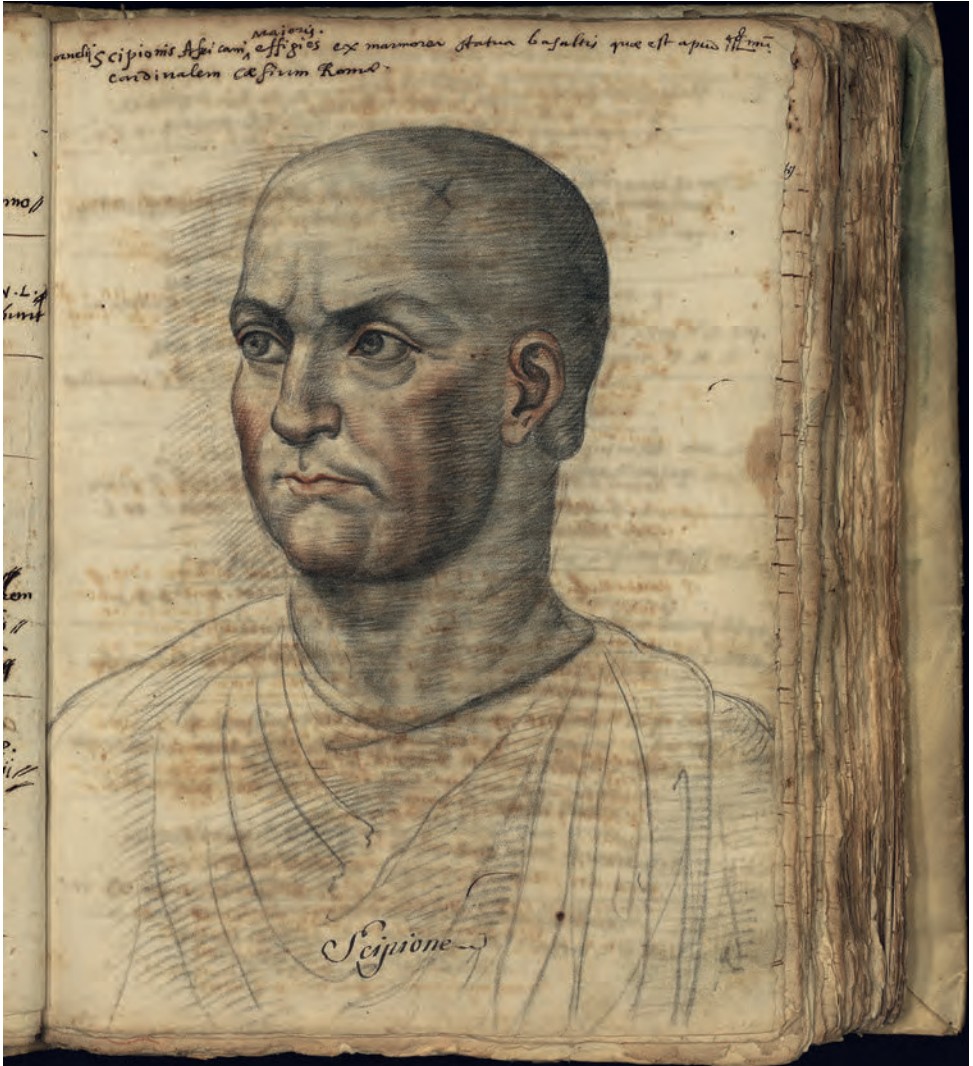


13.1 Portrait dit de Scipion l'Africain, gravure de Th. Galle. D'après Galle 1606, pl. 49



13.2a–b Portrait dit de Scipion l'Africain (*Scipion Rospigliosi*).
Grauwacke. Rome, Palais Rospigliosi

© ARACHNE – DEUTSCHES ARCHÄOLOGISCHES INSTITUT &
ARCHÄOLOGISCHES INSTITUT DER UNIVERSITÄT ZU KÖLN



13.3 Portrait dit de Scipion l'Africain, dessin d'Alfonso Chacón
 © PESARO, BIBLIOTECA OLIVERIANA, MS. 59, FOL. 48



13.4a–e Portrait dit de Scipion l'Africain (*Scipion BnF*). *Grauwacke*

© PARIS, BNF, DÉPARTEMENT DES MONNAIES, MÉDAILLES ET ANTIQUES, INV. N° 57–15.

CL. G. PAQUOT, ÉPHE



13.5-6 Portraits dits de Scipion l'Africain. Bronze. Florence, Musée national du Bargello, inv. n° 137 et 125. D'après Saladino 2003, 515



13.7 Moulage d'un portrait dit de Scipion l'Africain. Plâtre. Dresde, Staatliche Kunstsammlungen Dresden, Skulpturensammlung, inv. n° ASN 2097. D'après Kiderlen 2006, 396, n° 180



13.8 Statue-pilier égyptienne. *Grauwacke*

© BERLIN, STAATLICHE MUSEEN, ÄGYPTISCHES MUSEUM, INV. N° 255. CL. J-C.
FERNANDES



13.9 Statue-pilier égyptienne. Diorite. Delta du Nil (?). Rome, Museo Barracco, Sala III, inv. n° 31. D'après La Rocca, Parisi Presicce & Lo Monaco 2011, 256, n° 4.3



13.10 Portrait dit de Scipion l'Africain. Marbre
© VERSAILLES, CHÂTEAU, INV. N° MV 8487



13.11 Portrait dit de Scipion l'Africain. Marbre
© OBERLIN (OHIO), ALLEN MEMORIAL ART MUSEUM,
INV. N° 02.1



13.12a–b Portrait dit de Scipion l'Africain. Marbre. Paris, BnF, Département des monnaies, médailles et antiques, inv. n° 57–15. Cl. G. Paquot, ÉPHE



13.13 Statue dite de prêtre isiaque. Marbre. Rome (?)

© STAATLICHE ANTIKENSAMMLUNGEN UND GLYPTOTHEK MÜNCHEN, INV. N° GL 501. CL.
RENATE KÜHLING